

Appel : "si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit !"

Soumis par Athétürk

01-04-2009

Dernière mise à jour : 03-05-2009

Devant l'objectif marqué du gouvernement de criminaliser de façon systématique toute action citoyenne relative au droit et à la protection de la personne comme le fait de s'élever contre la reconduite des personnes à la frontière en déchirant des familles installées depuis des années en France, ou liées au devoir de précaution notamment en matière de santé publique comme le fauchage OGM, Athétürk vous invite à signer l'appel du site Délinquants Solidaires : "si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit !" Nous arguons que la désobéissance civile est obéissance à l'humanité. "Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs." Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793.

Objectif chiffre pour 2011 de reconduites a la frontiere : 28000

Objectif chiffre pour 2011 d'interpellations d'aidants : 5500

source : Projet de Loi de Finances 2009

Aujourd'hui, en France, il est devenu criminel* d'accueillir, d'accompagner, ou seulement d'aider une personne en situation irrégulière...

*Article L622-1: (extrait) Toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 Euros.

Mercredi 8 avril 2009,

A 13h00, dans 92 villes en France, nous avons été près de 20 000 à nous présenter comme prisonniers volontaires, affirmant avoir, un jour, aidé un homme ou une femme sans-papiers en difficulté. Nous avons été 20 000 citoyens décidés à rester des « aidants » !

A présent, nous exigeons que le délit de solidarité soit supprimé de notre législation : nous signons la pétition des délinquants solidaires ! »

Nous sommes tous concernés par ces objectifs chiffrés, parce qu'avant d'être « sans-papiers », ces hommes, ces femmes et ces enfants sont des personnes en difficulté, isolées et démunies et il est de notre devoir de citoyen de les aider dans la dignité et le respect dû à chaque être humain.

Signez l'appel : <http://www.delinquants-solidaires.org/>